



FONDATION

l'ysi

Pour le maintien à domicile

Rapport annuel 2022





Mot du président

Rester chez soi est de nos jours un désir de plus en plus souvent exprimé par le patient et par sa famille mais également une volonté cantonale et politique.

Dans ce contexte notre Fondation est là pour que ce souhait soit possible pour la majorité de la population, en particulier en cas de difficultés financières.

En 2022, la Fondation a pris son envol en devenant la Fondation Lysi et en signant des conventions avec trois organismes privés de soins à domicile (OSADs). Leurs patients, bénéficiaires d'un régime social, peuvent ainsi obtenir des heures de ménage, aides au repas, aux courses et à de la présence au tarif subventionné par l'Etat de Vaud.

Chaque jour, nous répondons également aux demandes d'aide financière pour des situations urgentes ou de fin de vie et nous apportons un soutien concret dans le cadre de notre conseil social.

Nous tenons à remercier la Direction Générale de la Santé (DGS) pour ces deux dernières années de collaboration et nous nous réjouissons d'aborder la suite de notre partenariat avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), nos partenaires ainsi que nos généreux donateurs que je remercie encore de tout cœur.

Maximilien Bernhard
Président



2022

Année de changements

La Fondation La-Solution.ch a été créée, en 2015, pour apporter une aide à domicile aux personnes malades ou en fin de vie, tout particulièrement celles et ceux devant faire face à des difficultés financières.

L'identité de la Fondation était alors étroitement liée à son homonyme l'entreprise de soins à domicile Sarai, La-solution.ch SA. Dans une réflexion stratégique globale, les membres du Conseil de Fondation ont pris des décisions importantes, notamment celle de changer le nom et les coordonnées de la Fondation pour éviter toute confusion avec l'entreprise de soins à domicile précitée. Cette initiative permet ainsi de renforcer la perception d'une Fondation neutre et indépendante, correspondant à la mission qu'elle s'est donnée. Une démarche que l'Etat de Vaud a validée et encouragée.

“ Nous étions dans le flou complet quand aux prestations sociales et financières possibles pour mon papa, vous avez eu la gentillesse de me recevoir dans vos locaux et avez pris le temps de me conseiller et guider ! Grâce à vous, tout a pu être mis en place rapidement. Philippe

Présentation

Fondation Lýsi

Aujourd'hui, la Fondation prend un nouvel envol et endosse une nouvelle identité, avec pour raison sociale et nom « Fondation Lýsi pour le maintien à domicile ».

Lýsi signifie « solution » en Grec, car c'est dans nos origines que nous avons puisé l'idée de ce nom, afin de garder ce lien fort qui nous a unis et définis au fil des sept dernières années.

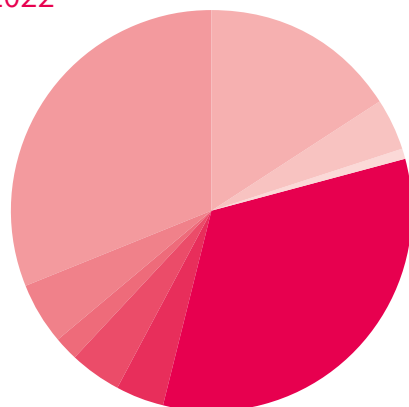
Ce changement renforce la perception d'une Fondation neutre et indépendante.

Cela implique également:

- Des prestations de conseil social élargies
- Des formations dans le domaine social pour les OSADs privées

Intervention par district en 2022

- District de Lausanne et Ouest Lausannois
- District de Lavaux-Oron
- District de Morges
- District de Nyon
- District du Gros-de-Vaud
- District du Jura-Nord Vaudois
- District de la Broye-Vully
- District de la Riviera-Pays d'Enhaut
- District d'Aigle



“ Mon papa a chuté chez lui et a eu besoin de plus d'aide durant 2 semaines, comme il n'en a pas les moyens financiers nous étions sur le point de prévoir un court-séjour ou une hospitalisation, mais juste à temps, j'ai découvert l'existence de votre Fondation et il a pu rester chez lui. Ce fut pour lui et pour nous un immense soulagement. Marie

Le Conseil de fondation

Le Conseil de Fondation est composé de 6 membres évoluant dans des sphères professionnelles différentes. Un groupe solide de six personnalités bien différentes qui unissent leurs forces bénévolement pour cette mission !

Maximilien Bernhard
Président

Stéphane Manco
Membre

Stéphanie Cornu-Santos
Vice-Présidente

Catherine Peregrina-Chevalley
Membre

Olivier Bloch
Secrétaire

Karin Schwarz
Membre

Prestations

Heures subventionnées par l'État de Vaud

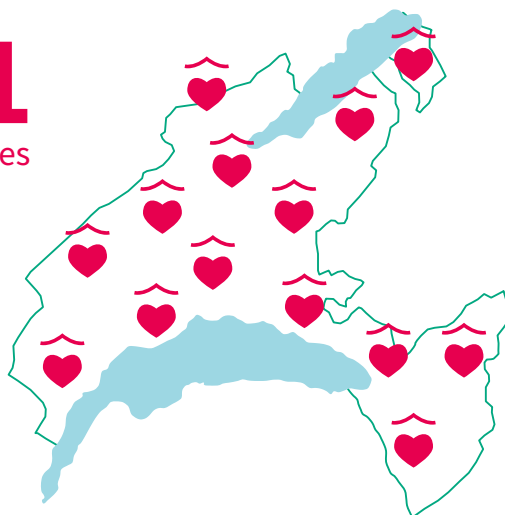
Pour rendre accessible les consultations sociales, l'aide au ménage, les courses et repas pour tous les bénéficiaires vaudois.

Prestations sociales, aide au ménage, repas, courses et présence, par le biais des prestations subventionnées par l'État de Vaud.

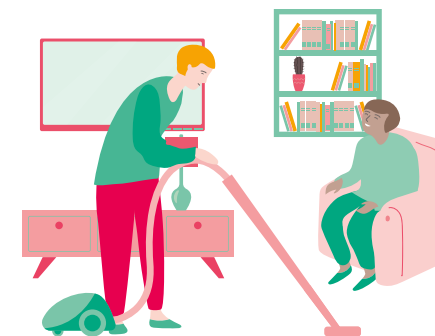
Soutenir les personnes au bénéfice d'un régime social

Les personnes pouvant obtenir une aide sont celles étant au bénéfice des Prestations Complémentaires (PC et PC FAM), au revenu d'insertion (RI), à l'OVAM (subside à la caisse maladie) ou l'EVAM (Etablissement Vaudois d'accueil de Migrants).

15 751
heures subventionnées
en 2022



235
patients en 2022



Financement de la Fondation

La Fondation reçoit des subventions de l'État de Vaud, qui soutient notamment l'aide au ménage des personnes bénéficiant de prestations complémentaires (PC) ou de l'OVAM (Office vaudois de l'assurance-maladie), mais ne parvenant pas à payer cette aide à domicile.

D'autre part, la Fondation fait appel au soutien de donateurs privés, pour financer son « Fonds d'urgence », qui permet à des personnes atteintes dans leur santé et en situation de précarité de recevoir de l'aide à domicile. Ces personnes ne sont pas suffisamment démunies pour recevoir de l'aide de l'État (les PC), mais néanmoins leurs moyens financiers, ne leur permettent pas de payer l'aide à domicile.



La Fondation Lysi est à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Elle est soutenue par l'État de Vaud.

Prestations

Le Fonds d'urgence

Pouvoir rester chez soi quelle que soit sa situation financière, le Fonds d'urgence a été créé pour rétablir les inégalités dans ce contexte et dans la mesure de ses possibilités.

Un fonds d'urgence a été créé afin de donner la possibilité à toute personne atteinte dans sa santé de bénéficier d'une aide à domicile, quelle que soit sa situation financière. Il permet de couvrir les frais divers que des patient-e-s ne peuvent pas prendre en charge, comme par exemple un lit médicalisé ou des veilles de nuit. Il réduit ainsi le taux d'hospitalisation.

Nos bénéficiaires sont des personnes devant faire face à l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Elles sont malades, atteintes dans leur santé physique et/ou psychique.
- Elles sont en situation de handicap.
- Elles ont besoin d'une aide ponctuelle et/ou extraordinaire.
- Elles sont en fin de vie.



“ Dans l'urgence, vous avez pu nous aider à financer une aide lors de l'hospitalisation de mon papa, proche aidant de ma maman ! Sans vous, elle aurait été hospitalisée également. Vous êtes précieux. André



“ Sans vous, ma maman n'aurait pas pu rester chez elle alors que c'est son désir le plus grand. En effet l'étagé à monter était insurmontable et nous ne trouvions aucun moyen pour financer le lift. Vous nous avez aidé efficacement et rapidement. Nous vous sommes tellement reconnaissants. Caroline

Face à la période de fin de vie

Parmi les personnes malades soutenues par le Fonds d'urgence, certaines sont en fin de vie. En Suisse, nombreuses sont celles et ceux qui souhaitent passer la dernière étape de leur vie chez eux.

Grâce à son Fonds d'urgence, la Fondation permet à toute personne gravement malade de vivre dignement son départ chez elle, entourée de sa famille et des proches, même si sa situation financière ne permet pas de couvrir les coûts. Les soins en fin de vie reposent sur une prise en charge globale de la personne malade et de sa famille, qui comprend :

- Des soins médicaux qui soulagent la douleur physique, prodigués par des équipes soignantes pluridisciplinaires.
- Un accompagnement global de la personne malade par des professionnels de divers horizons.
- Un soutien psychologique de la famille et des proches.

Prestataires

Soins et aide à domicile

Rendre accessible les consultations sociales, l'aide au ménage, les courses et repas pour tous les bénéficiaires vaudois. Les heures subventionnées sont là pour y répondre.

La Fondation Lysi accorde un soutien financier nécessaire à ses bénéficiaires. Les aides et les soins sont ensuite prodigués par leur prestataire habituel ou auprès d'un autre organisme (OSAD, EMS, hôpitaux, cabinet médicaux, ...).

Liste des prestataires

lasolution.ch

sitexsa.ch

homeinstead.ch

homeassistance.ch

proxi-soins.ch



“ Partir chez elle était son désir le plus fort et vous l'avez permis! Un immense merci de la part de toute notre famille. Lucien

Rapport financier 2022

Rapport financier 2022

Bilan au 31 décembre	2022	2021
ACTIF	CHF	CHF
<i>Actif circulant</i>		
Trésorerie		
Banque	422 746.50	363 991.70
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers		
Débiteurs tiers	60 797.75	86 567.55
Provision pour risque de perte	-4 000.00	-4 000.00
	56 797.75	82 567.55
Actifs de régularisation	1 806.80	5 385.00
Total des actifs circulants	481 351.05	451 944.25
<i>Actif immobilisé</i>		
Cautions et prêt	6 050.00	0.00
Mobilier et informatiques	7 119.10	0.00
Total des actifs immobilisés	13 169.10	0.00
Total de l'actif	494 520.15	451 944.25

Bilan au 31 décembre	2022	2021
PASSIF	CHF	CHF
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>		
Autres dettes à court terme		
Sarai, La-Solution.ch SA, compte courant	30 988.15	60 859.75
Créanciers divers	0.00	1 762.45
Etat de Vaud, Subvention à rembourser	167 011.00	40 000.00
	197 999.15	102 622.20
Passifs de régularisation	43 688.05	6 060.00
Total des capitaux étrangers à court terme	241 687.20	108 682.20
<i>Capitaux propres</i>		
Capital (découvert)	-64.75	-64.75
Fonds libres et affectés		
Fonds libres	8 155.05	50 659.45
Fonds affectés « Urgences »	3 647.82	35 513.42
Fonds affectés « Soins Palliatifs »	58 094.83	111 153.93
Fonds affectés « unique »	183 000.00	146 000.00
	252 897.70	343 326.80
Total des capitaux propres	252 832.95	343 262.05
Total du passif	494 520.15	451 944.25

Rapport financier 2022

Compte de résultat	2022	2021
PRODUITS	CHF	CHF
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services		
Chiffre d'affaires Aide	364 477.35	495 876.51
Chiffre d'affaire Présence	48 968.10	7 422.75
Chiffre d'affaire Déplacement	42 551.70	49 890.19
Pertes sur débiteurs et variation provision	1 763.45	106.90
	457 760.60	553 296.35
Etat de Vaud, financement prestations	787 560.00	963 187.50
Etat de Vaud, variation provision subvention	4 929.50	0.00
	792 489.50	963 187.50

CARGES	CHF	CHF
Prestations OSAD	-1 180 077.45	-1 493 038.60
Charges d'administration	-32 812.25	-21 279.25
Frais financiers	-494.55	-521.80
Autres charges d'exploitation	-33 306.80	-21 801.05
Résultat d'exploitation avant charges de transition	36 865.85	1 644.20
Frais d'autonomisation	-51 214.80	0.00
Résultat d'exploitation	-14 348.95	1 644.20
Donations reçues	-	-
Libres	2 660.00	10 930.00
Fonds d'urgences	0.00	130.00
Fonds soins palliatifs	1 000.00	29 000.00
Fonds unique d'urgence	37 000.00	146 000.00
	40 660.00	186 060.00
Charges des fonds		
Fonds libres	-30 815.45	-38 276.05
Fonds d'urgences	-31 865.60	-4 296.35
Fonds soins palliatifs	-54 059.10	0.00
	-116 740.15	-42 572.40
Résultat avant variation des fonds affectés/libres	-90 429.10	145 131.80
Prélèvement aux fonds affectés	84 924.70	4 166.35
Prélèvements aux fonds libres	42 504.40	27 346.05
Attributions aux fonds affectés	-37 000.00	-175 000.00
Attributions aux fonds libres	0.00	0.00
	90 429.10	-143 487.60
Bénéfice de l'exercice	0.00	1 644.20

Rapport financier 2022

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la Fondation Lysi pour le maintien à domicile Yverdon-les-Bains

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe et évolution des fonds propres), de la Fondation Lysi pour le maintien à domicile pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

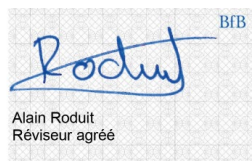
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé durant l'exercice sous revue à la tenue de la comptabilité. Il n'a pas pris part au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Renens, le 23 mars 2023

BfB Fidam révision SA



Donations

BfB

BfB Fidam révision SA - Avenue des Baumettes 23 - Case postale 183
CH-1020 Renens VD 1 - Téléphone +41 (0)21 641 46 46 - Téléfax +41 (0)21 641 46 40
E-mail: contact@bfbd.ch

Donations

Le Fonds d'urgence existe uniquement grâce à des dons privés

Nous tenons à remercier tous nos donateurs et mécènes pour leur générosité sans limite. Ils sont l'indispensable soutien de tous nos patients et nous sommes fiers d'en être le relais.

Les fondations donatrices en 2021 et 2022

Alfred Loppacher
& Elisabeth Mettler

Mary's Mercy
Notaire André Rochat

Préville Emile, Marie
et Marcel Favre

Amaari

NAK-Humanitas

Saint-Charles

A ma Tour de Dons

Philanthropique
Famille Sandoz

Teamco Foundation
Schweiz

Ernst Göhner

Ainsi que tous les donateurs souhaitant rester anonymes

Merci de votre soutien!



“ Mille mercis
à nos donateurs

Pour faire un don

La Fondation Lysi a pour but de permettre le maintien à domicile au plus grand nombre.

Parce que les patients ont tous les mêmes besoins et les mêmes droits, mais pas forcément les mêmes moyens, la Fondation offre un soutien financier aux personnes fragilisées et en situation précaire.

C'est pourquoi chaque don compte !

Notre fonds d'urgence étant désormais accessible à toutes demandes en provenance d'organismes de soins divers (EMS, hôpitaux, cabinet médicaux...), le nombre de bénéficiaires va augmenter.

Nous vous remercions d'avance de votre précieux soutien.

Coordonnées bancaires

Fondation Lysi
Banque Valiant SA
1401 Yverdon-Les-Bains
IBAN : CH62 0630 0503 3131 4368 8

ou versement en ligne sur
fondation-lysi.ch/donation



Faites un don!

Merci de nous soutenir
sur fondation-lysi.ch/donation

Projet soutenu par

SPRINT
VOTRE IMPRIMEUR SA

Fondation Lysi
Rue Galilée 15
1400 Yverdon-les-Bains

024 420 26 73
contact@fondation-lysi.ch

fondation-lysi.ch